PROUVOST & ASSOCIÉS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Je, soussigné,

Maître Hubert MROZ, notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée « PROUVOST & Associés, notaires », titulaire de l'office notarial sis à ROUBAIX (Nord), 56, rue du Maréchal Foch,

GÉRY **DELATTRE**
BETTY **REYNAERT-DELECLUSE**
FRANÇOIS-BERNARD **GODIN**
EMMANUELLE **FOSSAERT-REQUILLART**
HUBERT **MROZ**
BERTILLE **URBAN**
CAROLINE **DHONTE**
CAROLINE **HARTEEL**
ANNE **GALLAND**
FABRICE **DONQUE**
AMANDINE **DUVERLIE**
DELPHINE **CALLENS-GODET**
CHRISTINE **BLANCHARD**
GUILLAUME **DELBECQ**
ERIKA **LEPLAT**
CAPUCINE **YPREEUW**
ALEXANDRA **CORDIOUX**
PATRICIA **MOREIRA**
CANDICE **BERTAUX**
CORALIE **MERCIER**
VIOLAINE **CAVROIS**
ROUBAIX

JULIETTE **HACKER-NOEL**
DAVID **TAILLIAR**
PARIS

Notaires

Dépositaire des fonds versés dans le cadre de la constitution de la société dénommée « AB2D », société par actions simplifiée au capital de 8.000 EUR, en cours d'immatriculation,

Certifie que les fonds versés à l'appui des souscriptions au capital de ladite société correspondant aux apports en capital en numéraire ont été déposés, dès avant la constitution de cette dernière, sur un compte spécial ouvert à son nom, dans les livres de l'office notarial, par, savoir :

- La société dénommée « HURRY HUB », *société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 EUR, dont le siège social sis à WASQUEHAL (59290), 9 chemin de la Pommeraie, identifiée sous le numéro SIREN 809387319 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE*, la somme d'un montant de deux mille euros (2.000 EUR), au moyen d'un virement bancaire crédité sur le compte susvisé en date du 4 décembre 2023,

- La société dénommée « HOUSPI 2 », *société civile au capital de 192.958 EUR, dont le siège social sis à TRESSIN (59152), 2 allée du Hameau, identifiée sous le numéro SIREN 451496848 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE*, la somme d'un montant de deux mille euros (2.000 EUR), au moyen d'un virement bancaire crédité sur le compte susvisé en date du 4 décembre 2023,

- Monsieur Benoit MORTIER, *demeurant à RADINGHEM-EN-WEPPES (59320) 23 allée de la Pierrette, né à LILLE (59000), le 26 juillet 1978*, la somme d'un montant de deux mille euros (2.000 EUR), au moyen d'un virement bancaire crédité sur le compte susvisé en date du 7 décembre 2023,

- Monsieur Didier MANGNIER, *demeurant à CARVIN (62220), 53 rue Thibaut, né à ROUBAIX (59100), le 3 mars 1970*, la somme d'un montant de deux mille euros (2.000 EUR), au moyen d'un virement bancaire crédité sur le compte susvisé en date du 18 décembre 2023 ;

Soit, un montant total des apports en capital en numéraire de huit mille euros (8.000 EUR) correspondant au montant du capital social entièrement souscrit et libéré.

Fait à ROUBAIX (Nord)

Le 3 janvier 2024

Maître Hubert MROZ

PROUVOST & ASSOCIÉS
NOTAIRES
BP 475
59058 ROUBAIX Cedex 1